Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement für
Wirtschaft, Bildung und Forschung WBF
Staatssekretariat für Wirtschaft SECO

shab.ch Schweizerisches Handelsamtsblatt
fosc.ch Feuille officielle suisse du commerce
fusc.ch Foglio ufficiale svizzero di commercio

Mettler-Seifen AG, précédemment à **Hornussen**, CHE-147.020.424 (FOSC du 02.05.2016, p. 0/2811103). Rappel historique: le capital social a été entièrement libéré à la constitution de la société. Lors de l'augmentation de capital du 20 décembre 2013, le capital social a été porté de CHF 50'000 à CHF 200'000 par l'émission de 1'500 parts sociales de CHF 100. Apport en nature et reprise de biens selon contrat du 11 juin 2012 et bilan au 31 décembre 2011: actifs (CHF 232'048.31) et passifs enver les tiers (CHF 130'092.24) de l'entreprise individuelle 'Mettler-Seifen' (CHE-412.744.658), à Hornussen; en contrepartie, il est remis 500 parts de CHF 100, le solde CHF 51'956.07 constituant une créance de l'apporteur contre la société. Selon déclaration du 11 juin 2012, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Transformation: la société à responsabilité limitée est transformée en société anonyme selon projet de transformation du 26 mars 2014 et le bilan au 20 décembre 2013, présentant des actifs de CHF 424'814, 84 et des passifs envers les tiers de CHF 195'893, 12, contre attribution à l'associé de 2'000 actions de CHF 100. Par décision du 18 avril 2016, le président du Tribunal cantonal du canton d'Argovie a annulé le prononcé de faillite de la société. Par conséquent, la société anonyme est rétablie dans ses inscriptions antérieures. Siège transféré à **Henniez**. Nouvelle adresse: Route des Bains 7, 1525 Henniez. Statuts modifiés le 12 juillet 2018. Nouvelle raison de commerce: **Mettler-Seifen SA (Mettler-Seifen AG) (Mettler-Seifen Ltd)**. Nouveau but: la société a pour buts: l'achat, la vente, l'importation, l'exportation et la commercialisation en général de tout cosmétique à base de savon ou de produits naturels, de quelque nature qu'il soit; la fabrication et la commercialisation de tous autres produits liés ou non à la cosmétique (pour but complet cf. statuts). Capital-actions: CHF 200'000, entièrement libéré, divisé en 2'000 actions nominatives de CHF 100, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Nouvelles communications aux actionnaires: par courrier écrit, téléfax ou courrier électronique. Administration: Yip Hai Tak dit Peter, maintenant du Royaume-Uni, à Henniez, président, avec signature individuelle. Nouvel administrateur avec signature individuelle: Montani Gilbert, de Salgesch, à Morat, secrétaire.

Registre journalier no 13804 du 30.07.2018 / CHE-147.020.424 / 04395549